

« Nous pouvons encaisser le choc parfois engendré par la concurrence internationale; nous pouvons aider les gens à suivre une formation et à se trouver un autre emploi, dit M. Pettigrew. Mais ce n'est pas le cas de la plupart des pays en développement. Il n'est donc pas étonnant que nombre d'entre eux soient réticents à conclure une entente qui pourrait faire dérailler leur économie fragile. Nous devons faire en sorte que leurs craintes ne se concrétisent pas. Toutes les économies, et particulièrement les plus petites, doivent tirer parti de la libéralisation du commerce. »

Afin d'améliorer l'accès aux services et aux produits industriels, le Canada tient à ce que les marchés soient plus ouverts. Le projet de règles sur les subventions et les recours commerciaux augmentera également la prévisibilité du système de commerce multilatéral, qui est essentielle à la réussite économique du Canada.

M. Edwards ajoute que, pour sensibiliser le public aux avantages du système de commerce multilatéral, le Canada fait activement la promotion de la transparence à l'OMC. La transparence est une dimension fondamentale de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique commerciale canadienne.

Le Canada prêche par l'exemple sur la scène intérieure : pour faire preuve de transparence, les ministères et organismes fédéraux qui participent aux discussions et aux négociations commerciales veillent à ce que les communications entre eux et avec les administrations provinciales et territoriales demeurent ouvertes et efficaces. De plus, grâce à cette transparence, les intéressés peuvent contribuer à l'élaboration de la politique de l'État, le public demeure au fait des intentions du pays en matière commerciale et l'information communiquée rapidement vient éclairer le débat. Résultat? La politique de l'État tient compte des intérêts supérieurs des Canadiens, qui peuvent donner leur aval en toute connaissance de cause.

## Programme de Doha pour le développement

Le principal organe décisionnel de l'OMC est la Conférence ministérielle, qui réunit surtout les ministres du Commerce des pays membres, au moins une fois tous les deux ans. Lors de la conférence de novembre 2001, qui s'est tenue à Doha, au Qatar, les ministres ont réitéré l'engagement de la communauté internationale en faveur de la libéralisation du commerce. Passant de la parole aux actes, ils ont donné le coup d'envoi à un nouveau cycle de négociations visant principalement à répondre à bon nombre des préoccupations des pays en développement. Ces préoccupations sont énoncées dans le Programme de Doha pour le développement, qui prône notamment de nouvelles réductions des tarifs applicables aux exportations essentielles à l'économie des pays en développement. Enfin, en adoptant la déclaration sur la propriété intellectuelle et la santé publique, les participants à la rencontre de Doha ont signifié que le système de l'OMC permet à ses membres de concilier les objectifs liés à la santé et aux affaires sociales avec les objectifs économiques.

photo : Donald Stampfli AP



Entrée principale du siège de l'Organisation mondiale du commerce à Genève, en Suisse

## Les avantages au Canada et à l'étranger

Le Canada est fortement tributaire du commerce; il est estimé qu'un emploi sur quatre y dépend des exportations. En 2002, la valeur totale de nos échanges bilatéraux de produits et de services a atteint 891 milliards de dollars, soit 2,4 milliards de dollars par jour. Toutefois, alors que la plupart des produits étrangers qui franchissent nos frontières sont exempts de droits de douane ou sont assujettis à des tarifs assez bas, certaines de nos exportations sont frappées de taxes pouvant atteindre 67 p. 100.

La libéralisation accrue du commerce avantagera les exportateurs canadiens — des petites et moyennes entreprises pour la plupart. Les Canadiens sont des producteurs de calibre mondial. On peut donc s'attendre à un accroissement des échanges, tout particulièrement dans les services, un secteur en forte croissance. Cela se traduira également par une augmentation de la productivité et de la compétitivité, ainsi que par un meilleur accès à la technologie, aux investissements et aux clients.

« C'est tout le pays qui en profitera, estime M. Edwards. Grâce au libéralisme commercial, de meilleurs emplois sont créés, les revenus augmentent, l'État dispose de ressources accrues pour les programmes sociaux et les consommateurs ont droit à des prix plus bas. Lorsque le système est équitable et repose sur des règles, les pays développés comme les pays en développement sont favorisés. »